



Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

8265^e séance

Mercredi 23 mai 2018, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Wronecka	(Pologne)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Côte d'Ivoire	M. Djédjé
	États-Unis d'Amérique	M. Miller
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Melki
	Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan	M. Koishybayev
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	M. Van Oosterom
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Suède	M. Skoog

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire, à participer à la présente séance.

M. Mladenov se joint à nous par visioconférence depuis Jérusalem.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Mladenov.

M. Mladenov (*parle en anglais*) : Le 15 mai, j'ai tenu au Conseil une séance d'information sur les manifestations meurtrières qui s'étaient produites à Gaza la veille (voir S/PV.8256). Au moins 60 personnes ont été tuées et ce chiffre continue d'augmenter. Ce fut un jour tragique dans la longue histoire du conflit israélo-palestinien, un autre rappel de la nécessité de ramener la paix sur cette terre troublée. C'était aussi un rappel de la facilité avec laquelle la violence éclate à Gaza, un rappel que Gaza est au bord de l'effondrement et que son peuple – qui vit depuis plus d'une décennie sous le contrôle du Hamas et subit des bouclages israéliens paralysants – n'a plus guère d'espoir en la fin de l'occupation et en une solution politique. Et ce peuple, qui a survécu à trois conflits dévastateurs, est de plus en plus désespéré. Nous devons agir d'urgence pour éviter une nouvelle guerre, pour alléger les souffrances de la population et pour donner au Gouvernement palestinien les moyens d'assumer ses responsabilités à Gaza.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le mois dernier, 76 Palestiniens, dont 11 enfants, ont été tués par les Forces de défense israéliennes et plus de 3 000 ont été blessés par des tirs réels et autres moyens. Cette période a connu de loin les pires niveaux de violence depuis 2014. Il n'y a pas eu de morts israéliens. Après les violences du 14 mai, les ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes ont tenu une réunion d'urgence au Caire et l'Organisation de coopération islamique a tenu un sommet d'urgence à Istanbul. Je prends également note

de l'adoption de la résolution du Conseil des droits de l'homme le 18 mai, qui appelle à la création d'une commission d'enquête sur les événements de Gaza.

Je voudrais répéter ce que j'ai dit la semaine dernière dans cette salle en demandant à tous les membres de se joindre à moi pour condamner avec la plus grande fermeté les actions qui ont entraîné la perte de tant de vies humaines à Gaza. Israël a la responsabilité de calibrer son recours à la force, de ne pas utiliser une force létale, sauf en dernier recours, sous la menace imminente de mort ou de blessures graves. Il doit protéger ses citoyens, mais il doit le faire proportionnellement et enquêter sur chaque incident qui a entraîné une perte de vies humaines.

Le Hamas, qui contrôle Gaza, ne doit pas profiter des manifestations pour tenter de placer des bombes sur la clôture ou créer des provocations; ses agents ne doivent pas se cacher parmi les manifestants et risquer la vie des civils. Les Palestiniens ont le droit de protester pacifiquement. Comme les manifestations devraient se poursuivre jusqu'au mois de juin, je réitère notre appel à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue.

Les membres du Conseil ont souvent parlé dans cette salle de la nécessité de prévenir la guerre; et le Secrétaire général a placé la diplomatie préventive au cœur de son ordre du jour. Il est temps que nos paroles soient mises à l'épreuve à Gaza. J'ai pris note de la demande formulée la semaine dernière par plusieurs membres du Conseil de sécurité de présenter des propositions visant à remédier à la situation à Gaza, conformément à notre engagement de faire progresser les projets urgents d'infrastructure et de développement économique, d'améliorer l'accès et la circulation, et d'appuyer le processus de réconciliation mené par l'Égypte.

L'infrastructure de Gaza est au bord de l'effondrement total, en particulier ses réseaux d'électricité et de distribution d'eau, ainsi que son système de santé. Par le passé, la mise en œuvre des principaux projets d'infrastructure a connu des retards et des obstacles importants. Si l'on ne parvient pas à mettre en œuvre immédiatement, au cours des 6 à 12 prochains mois, un ensemble de projets modestes et réalisables – déjà approuvés par les parties prenantes concernées et certains déjà financés – cela entraînera une crise humanitaire amplifiée avec moins de moyens pour y faire face efficacement.

Nous avons tous les instruments en place pour relever ce défi. Nous avons juste besoin de mieux nous organiser. En conséquence, j'ai l'intention de prendre les mesures suivantes : premièrement, donner la priorité aux projets identifiés et approuvés au cours des deux dernières années par le Comité spécial de liaison; deuxièmement, mettre en place une équipe spéciale dotée d'une capacité renforcée de gestion des projets des Nations Unies en vue d'accélérer l'exécution des projets sur le terrain à Gaza; et, troisièmement, renforcer notre étroite coordination avec l'Autorité palestinienne, Israël et l'Égypte pour surmonter tout blocage politique, administratif et logistique qui pourrait surgir.

Que les choses soient claires : la condition du succès est que le cessez-le-feu conclu en 2014 soit respecté par toutes les factions à Gaza et que toutes les factions s'abstiennent de toute accumulation illicite d'armes et de toute activité militante sur le terrain.

Si nous pouvons agir rapidement, nous réduirons les risques d'affrontement militaire et d'un autre conflit dévastateur. Nous créerons les conditions nécessaires pour assouplir les restrictions à la circulation et à l'accès et préserverons les liens qui s'effilochent entre Gaza et la Cisjordanie. Nous soutiendrons également les efforts de réconciliation égyptiens et, ce qui est peut-être le plus important, nous donnerons aux habitants de Gaza ordinaires la marge de manœuvre dont ils ont tant besoin.

En fin de compte, ces efforts visent à renforcer – et non à remplacer – les objectifs politiques primordiaux : l'unification de Gaza et de la Cisjordanie sous une Autorité palestinienne unique, démocratique et légitime, conformément aux principes du Quatuor, et la fin de l'occupation et le règlement du conflit israélo-palestinien au sens large.

Nous discutons actuellement avec les principales parties prenantes sur la façon de faire avancer cette stratégie. Je suis encouragé par l'engagement positif général. Je me félicite en particulier de la décision du Président égyptien Al Sisi de maintenir ouvert le point de passage de Rafah tout au long du mois sacré du Ramadan. Il s'agit d'une mesure importante, et j'espère que les conditions de sécurité permettront une circulation plus régulière à travers ce point de passage.

Je tiens également à saluer les efforts déployés par Israël pour assurer la livraison de marchandises à Gaza, malgré les graves dégâts causés au point de passage de Kerem Shalom par les manifestants au cours des dernières semaines. J'attends avec impatience de

nouvelles mesures qui permettront d'accroître l'entrée de marchandises et de stimuler l'activité économique.

Je me félicite également de la décision du Gouvernement palestinien de fournir du matériel médical essentiel et des médecins à Gaza après les événements tragiques du 14 mai, ainsi que de l'engagement qu'il a pris auprès de l'ONU pour faciliter les livraisons indispensables à Gaza.

Le Comité spécial de liaison a identifié plusieurs projets critiques visant à assurer un avenir à long terme à Gaza, et je suis encouragé par le travail que nous menons actuellement avec nos partenaires pour établir une liste courte de projets clefs sur la base des conclusions de nos dernières réunions au Caire, à Washington et à Bruxelles.

Nous sommes engagés de manière constructive avec Israël, le Gouvernement palestinien et l'Égypte pour discuter de la manière d'améliorer la coordination et d'aller de l'avant.

J'exhorte également la communauté internationale à soutenir généreusement ces objectifs, tant financièrement que politiquement. Les progrès dépendent de l'action coordonnée et de l'engagement soutenu de toutes les parties prenantes.

Outre la situation immédiate à Gaza, la confluence des conflits au Moyen-Orient crée des tensions sur de multiples fronts – en Syrie, au Yémen et, de toute évidence, sur le volet israélo-palestinien. Face à la stagnation politique, la frustration et la désillusion au sein de la diaspora palestinienne augmentent également. Les gens suivent de très près ce qui se passe là-bas. Confinés dans des camps de réfugiés souvent sordides, dévastés par la guerre, notamment et tragiquement dans le camp de Yarmouk en Syrie, et alors que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient connaît une grave crise financière, les réfugiés palestiniens sont de plus en plus confrontés à une situation intenable, une crise humanitaire élargie et une instabilité accrue.

L'évolution de la situation à Jérusalem et à Gaza a provoqué des protestations dans tout le Liban, principalement dans les camps de réfugiés. Heureusement, aucun incident violent n'a été signalé.

Le 30 avril, le Conseil national palestinien s'est réuni à Ramallah pour la première fois en 22 ans, pour réélire le Président Abbas. Tout en réitérant l'engagement en faveur d'une solution pacifique fondée sur des

paramètres de longue date et sur les résolutions de l'ONU, la déclaration finale demandait instamment la suspension de la reconnaissance d'Israël, la coordination de la sécurité et le Protocole de Paris. Il soulignait également les mesures internationales que les Palestiniens envisagent de prendre pour promouvoir l'objectif d'un État palestinien indépendant et chercher une protection pour le peuple palestinien.

Malheureusement, l'annonce du paiement des salaires des employés de l'Autorité palestinienne à Gaza n'a pas été mise en œuvre, ce qui contribue encore davantage à la situation explosive dans la bande de Gaza.

Le 15 mai, la Palestine a adhéré à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction.

Je dois également noter qu'aucun plan de règlement n'a été approuvé et qu'aucun appel d'offres n'a été lancé en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem, au cours de la période considérée. La construction de colonies de peuplement dans la zone C à Jérusalem-Est s'est toutefois poursuivie, et le Gouvernement israélien a approuvé d'importants plans visant à renforcer son contrôle de Jérusalem-Est. Les autorités israéliennes ont également démoli ou saisi une trentaine de structures palestiniennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. En conséquence, 43 Palestiniens ont été déplacés et les moyens de subsistance de plus de 140 d'entre eux ont été affectés. Le 2 mai, Israël a démoli ou saisi quelque 14 structures dans la zone de Masafer Yatta dans le quartier sud d'Hébron, déclarée zone de tir militaire par Israël. Au moins neuf ménages ont été touchés, avec quelque 35 personnes déplacées.

Je suis également préoccupé par l'évolution de la situation concernant Khan Al-Ahmar/Abu Al-Helu, une communauté bédouine palestinienne vulnérable à l'est de Jérusalem, où vivent quelque 180 personnes – dont plus de la moitié sont des enfants – qui sont également exposées à un risque accru de démolition et de réinstallation.

Lors d'incidents de sécurité séparés, les Forces de défense israéliennes ont pris pour cible les installations du Hamas à Gaza à au moins 10 reprises, sans qu'aucun blessé n'ait été signalé.

Au cours de la période considérée, les Forces de défense israéliennes ont également détruit deux tunnels

qu'elles attribuaient au Hamas, ce qui porte à 10 le nombre total de tunnels détruits depuis octobre. L'un des rapports israéliens faisant état de violences dirigées contre les forces israéliennes indiquait que, le 16 mai, des militants palestiniens auraient tiré des coups de mitrailleuse contre des soldats israéliens, frappant plusieurs maisons dans la ville israélienne de Sderot, ce qui a causé des dégâts mais n'a pas fait de blessés.

Je note également le déplacement des ambassades des États-Unis d'Amérique, du Guatemala et du Paraguay de Tel-Aviv à Jérusalem. Je réitère la position de l'ONU selon laquelle Jérusalem est une question relative au statut final qui doit être résolue par des négociations entre les parties sur la base des résolutions pertinentes. Compte tenu de son importance pour les juifs, les chrétiens et les musulmans, Jérusalem est une question très sensible et chargée pour des millions de croyants dans le monde. Par conséquent, le maintien du statu quo dans les lieux saints demeure essentiel pour la paix et la stabilité.

Le Secrétaire général s'est déclaré extrêmement préoccupé par les informations faisant état de tensions accrues, de tirs de missiles depuis la Syrie ciblant des positions israéliennes et de frappes de représailles de la part des Forces de défense israéliennes. Dans le contexte des événements du 10 mai, le personnel de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) a constaté un niveau élevé d'activités cinétiques dans les zones de séparation et de limitation et de part et d'autre de la ligne de cessez-le-feu. Certaines de ces activités ont eu des répercussions dans les parties nord et centrale de la zone de séparation. Tout au long de ces événements, la FNUOD a maintenu la liaison avec les deux parties pour veiller à ce que celles-ci respectent l'Accord sur le désengagement des forces de 1974.

En conclusion, je voudrais dire quelques mots sur les défis et les opportunités à venir. Nous avons besoin d'une approche unifiée pour changer la réalité actuelle sur le terrain à Gaza. Si la communauté internationale a un rôle central à jouer, les dirigeants de toutes les parties au conflit doivent faire preuve de volonté politique et de détermination pour réaliser de véritables progrès. Chaque jour où la paralysie politique intra-palestinienne se poursuit et chaque jour où les bouclages persistent, de nouvelles vies sont mises en danger à Gaza. Ouvrir et fermer le robinet de Gaza n'est une stratégie durable pour personne. Nous devons briser le cycle ou risquer d'autres conséquences mortelles. Gaza fait partie intégrante du grand puzzle. En fin de compte, le succès

de toute initiative à Gaza est lié à un horizon politique crédible qui unit tous les Palestiniens.

Dans le même temps, nous ne pouvons ignorer la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, où la construction de colonies de peuplement se poursuit et où la situation reste fragile. Nous ne pouvons pas non plus perdre de vue l'ensemble de la situation politique et la nécessité de ramener les parties à la table des négociations. À cet égard, comme je l'ai vu lors de mes récentes visites en Fédération de Russie et en Jordanie, le Quatuor pour le Moyen-Orient demeure un forum essentiel pour débattre des perspectives de règlement du conflit, y compris dans le contexte régional plus large. Nous devons continuer à travailler ensemble pour mettre fin à l'occupation et parvenir à un règlement juste, durable et global au long conflit israélo-palestinien sur la base de la solution des deux États et conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU et aux accords antérieurs. Il n'y a pas d'alternative à la réalisation d'un avenir pacifique pour tous les habitants de cette terre troublée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Koishybayev (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Mladenov, pour sa mise à jour détaillée et objective sur la situation au Moyen-Orient. Nous suivons de près ses efforts et les négociations qu'il a menées avec les pays clés sur cette question. Nous nous félicitons de l'issue positive de sa rencontre à Moscou avec le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Sergey Lavrov.

Nous nous faisons l'écho des avertissements lancés par l'ONU selon lesquels il existe un cycle de conflagration des conflits au Moyen-Orient. Les tensions augmentent à tous les niveaux et dans divers contextes, notamment en Syrie et au Yémen, ainsi que dans le conflit israélo-palestinien. Nous sommes particulièrement préoccupés par le déplacement de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem le 14 mai et par les affrontements à Gaza, qui ont fait des victimes parmi les Palestiniens.

La position du Kazakhstan sur le processus de paix au Moyen-Orient est claire et reste inchangée. Nous appuyons la solution des deux États et appelons à la reprise rapide des négociations, en particulier sous forme bilatérale et sans conditions préalables. Cela devrait

se faire conformément à la Charte des Nations Unies, aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à d'autres mécanismes et initiatives, tels que la Feuille de route du Quatuor, l'Initiative de paix arabe, les principes de Madrid et la formule « terre contre paix ».

Nous appuyons le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et la création d'un État libre, souverain et indépendant à l'intérieur des frontières internationales de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. Jérusalem est la patrie commune de différentes ethnies et religions. La Palestine et Israël doivent respecter le droit à l'existence de l'autre et éviter de prendre des mesures qui pourraient aggraver la situation. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre des dispositions de la résolution 2334 (2016), et nous voudrions souligner que la construction de nouvelles colonies israéliennes entraîne des difficultés pour les Palestiniens, qui subissent d'énormes pertes économiques.

En ce qui concerne Gaza, nous sommes alarmés par la situation qui y règne. Nous appuyons les efforts déployés par l'Égypte et la communauté internationale pour améliorer la situation dans ce secteur. En ce qui concerne l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le Kazakhstan réaffirme la nécessité de soutenir cet important mécanisme. Nous ferons donc une autre contribution financière volontaire à cet organisme cette année.

Mon pays souligne l'importance de réaliser l'unité intra-palestinienne. Les investissements dans la mise en place d'institutions palestiniennes fortes et la promotion de réformes dans le secteur de la sécurité – les systèmes militaire, judiciaire et correctionnel et d'application de la loi – assureront, avec une nouvelle législation, la primauté du droit et la bonne gouvernance. Nos collègues des organismes humanitaires des Nations Unies nous ont informés que le Fonds central pour les interventions d'urgence avait récemment alloué 1,26 million de dollars pour Gaza. Ces fonds sont destinés à renforcer l'approvisionnement rapide en fournitures médicales essentielles et leur distribution aux hôpitaux qui dispensent des soins critiques de traumatologie, ce qui est essentiel pour soulager les souffrances de la population.

L'ouverture immédiate de négociations directes et, par conséquent, la mise en œuvre rapide des accords, en premier lieu, nous permettra de résoudre le problème du déficit de confiance et de passer à un dialogue plus ouvert entre les deux parties. Il faut définir des principes

mutuellement acceptables pour faire progresser le processus de paix israélo-palestinien.

Enfin, nous réitérons une fois de plus notre appel à garantir le droit d'Israël à la sécurité ainsi que le droit de la Palestine au statut d'État, en utilisant des instruments appropriés de diplomatie préventive, y compris des mesures de confiance politiques, économiques et environnementales, ainsi qu'en relevant de nouveaux défis et de nouvelles menaces. Nous sommes prêts à

travailler pour trouver un terrain d'entente et espérons coopérer efficacement en vue d'apporter la paix et la sécurité tant aux Palestiniens qu'aux Israéliens.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a plus de noms sur la liste des orateurs. J'invite maintenant les membres du Conseil à des consultations afin de poursuivre notre débat sur la question.

La séance est levée à 10 h 30.